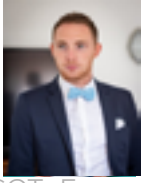


Anticipez l'obligation de la facturation électronique et transformez-la en opportunité : formez-vous dès aujourd'hui pour gagner demain en efficacité et conformité !



Nathan MARGOT, Formateur
Conseiller Digital
Cerfrance Seine Normandie



Différentes dates,
nous consulter



1/2 journée soit 4 heures



127 € HT



Agence Cerfrance
Seine Normandie



PMR : Toutes les agences peuvent vous recevoir sauf à Cany-Barville, Montivilliers, Verneuil d'Avre et d'Iton et Villiers St Frédéric. Merci de contacter Emilie PRIEUR (Référénte handicap) - Tél : 02.35.59.64.70



SERVICE FORMATION

Cerfrance Seine Normandie
Chemin de la Bretèque
CS 40584
76235 Bois-Guillaume Cedex

N° déclaration d'activité :
23 76 05313 76

INSCRIPTIONS

Contacts :

Mail : formation@sn.cerfrance.fr

Pauline ETARD
Assistante du service formation
Tél. 06 76 76 88 37

Amélie FILLÂTRE
Assistante du service formation
Tél. 07 88 46 50 92

Delphine SARAIVA
Responsable du service formation
Tél. 06 31 53 52 17

Module 1 : La facturation électronique : Comment faire concrètement ?



PRÉREQUIS

Aucun



PUBLIC VISÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les participants à cette formation sont des chefs d'entreprise et des salariés de Haute-Normandie et départements limitrophes concernés par la facture électronique et les changements opérationnels représentés par l'arrivée de cette nouvelle réglementation.



LE CONTEXTE

L'intérêt de cette formation est de comprendre les obligations légales liées à la facture électronique avant leur entrée en vigueur, identifier les impacts sur les processus internes et l'organisation de l'entreprise, anticiper les changements pour éviter les risques et les blocages opérationnels et obtenir des clés pour se préparer efficacement à la transition vers la facture électronique.



OBJECTIF GÉNÉRAL

Découvrir les impacts de l'arrivée de la facture électronique dans mon entreprise



PROGRAMME - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le contexte de la facture électronique
- Connaître les périmètres de la loi :
 - Qui sera concerné ?
 - Qui sera soumis à l'arrivée de la facture électronique ?
 - Qui sera exonéré ?
- Comprendre les implications quand on facture une entreprise (E-Invoicing)
 - Les nouvelles obligations pour les entreprises qui facturent d'autres entreprises en France
- Comprendre les implications quand on facture un particulier/une entreprise à l'étranger (E-reporting)
 - Les nouvelles obligations pour les entreprises qui facturent des particuliers ou des entreprises à l'étranger
- Comprendre les implications quand on facture les 2 types de clients
 - Les nouvelles obligations pour les entreprises qui facturent d'autres entreprises en France et des clients particuliers
- Connaître le calendrier de déploiement de la facture électronique
 - Les dates à retenir : obligation d'émettre des factures électroniques et obligation de recevoir des factures électroniques sur une plateforme agréée (PA)
- Savoir comment choisir sa plateforme agréée et découvrir une interface spécifique
 - Quels sont les critères de sélection pour faire un choix éclairé de PA
 - Découverte de la PA Effinum
- Préparer son entreprise
 - Les usages de la facture électronique au quotidien



MÉTHODES, MOYENS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Intervenant spécialisé : Nathan MARGOT, Conseiller Digital et Formateur Cerfrance Seine Normandie
- Présentation en début de journée / tour de table avant et après formation
- Klaxoon : Activités nuages de mots, quizz interactifs
- Documents mis à disposition
- Evaluation des capacités acquises : Quizz aval et amont
- Evaluation de la satisfaction : fiche d'évaluation.
- Un Certificat de réalisation sera remis à chacun des participants.
- Catégorique de l'action de formation : Adaptation et développement des compétences.
- Modalité d'apprentissage : présentiel
- Délai d'accès aux formations : il tient compte des besoins formalisés par l'entreprise ou le participant. Prévoir un temps minimum de 6 semaines avant le début de la formation.